

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  
28/04/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2017-ARA-DP-00488

**1. Intitulé du projet**

TRAVAUX DE CREATION DU NOUVEAU FORAGE D'EXPLOITATION D'AIGUES FREYDES ET POMPAGE D'ESSAI -  
LIEU-DIT LES BRUGETTES, COMMUNE DE VESSEAUX (07)

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Commune de VESSEAUX

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. TOURVIEILHE Max, Maire

RCS / SIRET

21070339300012

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27°a)	"Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m." Forage de reconnaissance d'une profondeur prévue de 215 m suivi d'un alésage et d'un pompage d'essai.  IOTA : 1.1.1.0 : "Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement"

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Création d'un forage appelé "nouveau forage d'Aigues Freydes" destiné à remplacer l'ancien forage d'alimentation en eau potable de la commune, endommagé en 2013 (pompe fonctionnant mais impossible à sortir de l'ouvrage : elle ne pourra pas être changée si besoin)

Le site d'implantation du forage est situé à proximité de l'ancien forage exploité.

La foration est prévue jusqu'à 215 m en reconnaissance suivie d'un alésage et de la pose de l'équipement du forage.

Un pompage d'essai suivra.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Créer le nouveau forage d'Aigues Freydes, destiné à l'alimentation en eau potable de la commune de Vesseaux, en remplacement de l'ancien forage d'Aigues Freydes.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Forage de reconnaissance jusqu'à 215 m de profondeur

Alésage jusqu'au fond

Pose des équipements du forage

Pompage d'essai avec envoi d'une partie de l'eau vers le réseau d'eau potable

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le nouveau forage est réalisé pour remplacer l'actuel forage d'Aigues Freydes dûment autorisé à 25 m<sup>3</sup>/h pour alimenter le réseau communal d'eau potable.

Si le débit exploitable du nouveau forage est supérieur aux 25 m<sup>3</sup>/h autorisés, une demande de prélèvement sera déposée.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclarations au titre du Code de l'environnement et du Code minier

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur	215 m
Diamètre du forage de reconnaissance	165 mm
Diamètre après alésage	311 mm
Diamètre équipement	211*219 mm
Crépines	135 à 215 m de prof. Slot 0.8 mm
Pompage d'essai jusqu'à	30 m3/h

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Le forage projeté sera implanté sur la commune de VESSEAUX :

Adresse : Aigues Freydes

Lieu-dit « LES BRUGETTES », sur la parcelle n°340 de la section A [propriété communale, PPI de l'ancien forage d'Aigues Freydes]

Cordonnées Lambert 93 X 814056.5  
Y 6397872.5

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 04°26'20"572 Lat. 44°40'14"187

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/snp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la ZNIEFF de type II n°820031007 « Bassins versants de la Volane, de la Dorne et de la Bezorgues » Et en limite de la ZNIEFF de type I n°820031002 « Vallée de la Boulogne »
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR des Monts d'Ardèche
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPI du Forage d'Aigues Freydes. Le nouveau forage d'Aigues projeté est destiné à le remplacer.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à 5.4 km au SSE du forage (n °FR8201657 « Moyenne vallée de l'Ardèche et ses affluents. Pelouses du plateau des Gras » Le projet de forage n'aura donc aucun effet notable sur les sites Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans l'aquifère de la base des grès du Trias supérieur, +/- captif (très en charge : arrivée d'eau à 210 m et niveau statique à 25 m) sous les calcaires du Lias. Des prélèvements d'eau auront lieu lors du pompage d'essai en été 2017. Pompage par paliers de débit jusqu'à 30 m <sup>3</sup> /h. Pompage longue durée au débit d'exploitation défini lors des paliers de débit.  NB : L'ancien forage d'Aigues Freydes est actuellement autorisé à 25 m <sup>3</sup> /h 20h par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pompe sera placée plus bas que celle de l'ancien forage. Le rabattement de la nappe sera donc plus important.  NB : le niveau et la qualité de l'eau du forage testé et de l'ancien pompage seront suivis au cours du pompage d'essai.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de foration (cuttings) seront laissés sur site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisance limitée à l'aménagement et au repli du matériel nécessaire au forage et au pompage d'essai, et aux visites sur site en cours de chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nuisance sonore limitée à la durée de la foration et du chantier. Notons que le secteur est éloigné d'habitations



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eau lors du pompage d'essai :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau envoyée vers le réservoir pour la desserte en eau potable de la commune de Vesseaux. Chloration à l'entrée du réservoir.</li> <li>-Lorsque le réservoir est plein, l'eau est by-passé vers le milieu naturel. Une canalisation provisoire conduira l'eau dans le vallon d'Aigues Freydes 200 m en aval du forage. L'eau rejetée au milieu naturel ne sera donc pas chlorée</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du projet envisagé, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire. En effet, le forage actuellement exploité a été autorisé dans le même environnement relativement bien protégé. Le nouveau forage est destiné à remplacer l'ancien. Si le débit exploitable déterminé par le pompage d'essai s'avère supérieur aux 25 m<sup>3</sup>/h autorisés, une demande de prélèvement sera déposée.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 1 : informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
Annexe 2 A : Localisation au 1-34000eme  
Annexe 2 B : Localisation zoomée au 1-10000eme  
Annexe 3 : Photographies  
Annexe 4 : Plan du projet  
Annexe 5 : Plan du projet  
Annexe 6 : Localisation du site projeté par rapport aux zones naturelles protégées (ZNIEFFs et zones Natura 2000)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

AUBENAS

le, 21/04/2017

Signature

**Gilles RABIN**

BUREAU D'ETUDES HYDROGEOLOGIQUES

35 bis chemin de Grazza 07200 AUBENAS

Tel: 04.75.36.31.70

SIRET 428 803 381 00030 - APE 7112 B



G. RABIN